



PLU zone UFb

À partir de Laurent FENIX <laurent.fenix@gmail.com>

Date Sam 29/03/2025 20:41

À enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr <enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr>

Bonjour,

Voci les demandes et compléments liées au projet de nouveau PLU, pour la zone UFb :

1. Ajouter le mot « pur » pour autoriser les façades blanches
2. Ardoises sur les toits : L'ardoise est admise pour les extensions des bâtiments déjà couvertes en ardoises. Les extensions et les annexes peuvent être construites à l'identique des constructions principales
3. Couleur des volets : seuls le noir et le blanc purs sont proscrits. Les volets peuvent être peints à l'identique des constructions existantes en respectant les teintes locales
4. Hauteur au faîtage : les extensions ne sont pas concernées par la limitation de 8 m au faîtage. Les extensions peuvent être construites à l'identique des constructions existantes
5. Droits à construire :
 - emprise au sol des constructions principales
 - max + 30% de la construction principale
 - Emprise au sol des annexes Max 50 m²

Les extensions peuvent être construites à l'identique des constructions principales

Merci d'accuser réception et confirmer l'acceptation de nos demandes validées lors de notre réunion avec la Mairie le 27 mars.

Bien cordialement.

Laurent FENIX
Président
Union Syndicale du Domaine de la Tuilerie